

GRAMMAIRE PRATIQUE  
DE LA  
**LANGUE ANGLAISE,**

OU  
MÉTHODE FACILE  
POUR APPRENDRE CETTE LANGUE,

DÉVELOPPÉE D'UNE MANIÈRE CLAIRE ET PRÉCISE  
PAR DE NOMBREUX EXEMPLES SERVANT  
D'APPLICATION AUX RÈGLES SIMPLIFIÉES DE LA GRAMMAIRE ;

CONTENANT

Une Dissertation détaillée sur l'emploi des auxiliaires *Will* et *Would*,  
*Shall* et *Should*, *Do* et *Did*, etc., etc. ;

ACCOMPAGNÉE

**D'UNE PLANCHE COLORIÉE,**

Indiquant la valeur figurative des principales Prépositions : *To*,  
*At*, *On*, *Over*, *Of*, *From*, *Into*, *In*, *Upon*, *Under* ;

Ouvrage éminemment calculé pour faciliter la traduction du français en anglais,  
et de l'anglais en français, et à mettre la langue anglaise à la portée  
de tout âge et de toute capacité.

**PAR P. SADLER,**

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GRAMMATICALE ET DE CELLE DES MÉTHODES  
D'ENSEIGNEMENT ;

Auteur de *l'Art de la Correspondance anglaise et française*, du *Poetical Preceptor*, du *Cours de versions anglaises*, du *Cours de thèmes*,  
du *Manuel de phrases françaises et anglaises*, du *Manuel d'anglais*  
pour les écoles communales supérieures, etc., etc.

**SIXIÈME ÉDITION,**

Corrigée et augmentée d'améliorations importantes.

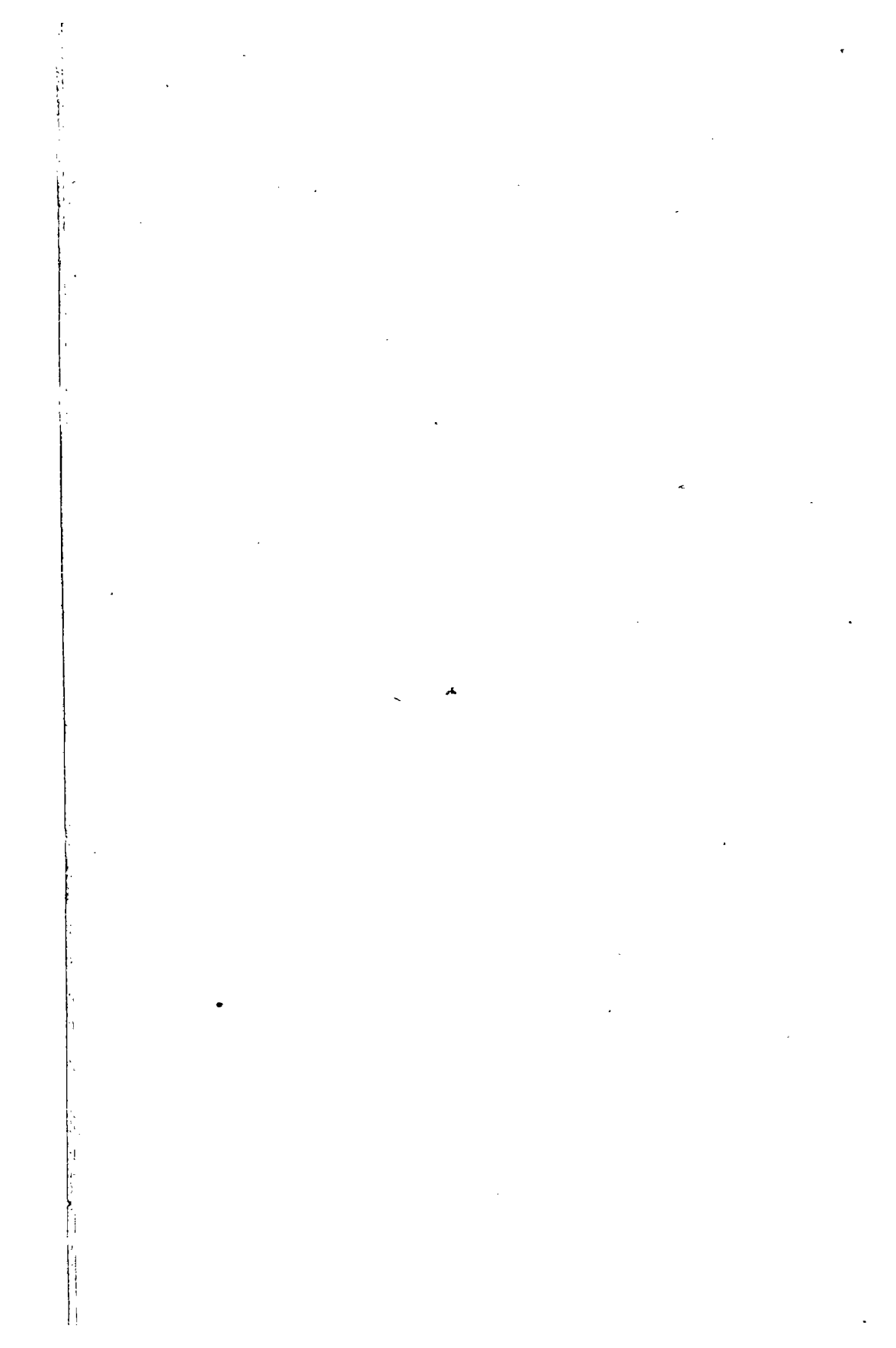
Quidquid præcipies, esto brevis, ut cito dicta.  
HORACE.



**PARIS,**

LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ANGLAISE DE J. H. TRUCHY,  
BOULEVARD DES ITALIENS, N° 18.

1843.



---

# PRÉFACE

## DE LA SIXIÈME ÉDITION.

---

L'empressement avec lequel cinq éditions de ma Grammaire ont été enlevées, et les nombreuses contrefaçons publiées dans des pays étrangers, me portent à croire que j'ai atteint le but que je m'étais proposé, c'était de faciliter l'acquisition de la langue anglaise; d'en aplanir par des règles simples, toujours accompagnées d'exemples, toutes les difficultés, et d'offrir un *tableau* où se trouveront peints dans leurs couleurs nationales les traits distinctifs de ces deux belles langues, l'anglais et le français.

Flatté d'un succès si éclatant, j'ai revu avec soin cette sixième édition, que, par des améliorations importantes, j'ai tâché de rendre encore plus digne de l'approbation générale que m'ont valu les éditions précédentes.

L'emploi de *Will* et *Shall*, cette pierre d'achoppement pour les étrangers, n'offrira plus de difficulté à ceux qui se donneront la peine de lire les observations que nous offrons à ce sujet, et d'apprendre la règle unique qui se trouve au chapitre sur les Temps ou *Tenses* des verbes.

On trouvera enfin que l'emploi des auxiliaires *Would* et *Should*, *May* et *Might*, *Can* et *Could*, *Ought* et *Must*, etc., est tellement développé par préceptes et par exemples, qu'on n'y éprouvera plus d'embarras.

Nous avons expliqué d'une manière claire et précise la différence entre les verbes *to do*, faire, agir, et *to make*, faire, façonner, fabriquer; différence qu'il est très-essentiel de connaître. On y trouvera la conjugaison de l'un et de l'autre.

Les prépositions et les conjonctions, dont l'emploi embarrasse souvent les étrangers, y sont traitées avec soin. L'on n'a employé dans les exemples que des phrases dont la construc-

tion est parfaitement conforme au génie de la langue anglaise; mais dans le français qui se trouve en regard, on a traduit *mot à mot*, la seule manière de faire connaître la valeur de chaque mot, et la différence qui existe dans les deux constructions.

Cette édition est augmentée de beaucoup d'observations très-importantes; d'une liste comparative de mots commençant par *th* et par *s*, pour faire voir l'importance de les bien distinguer par la prononciation; d'une nouvelle *planche figurative* des prépositions, avec des explications bien détaillées; d'un recueil de *proverbes anglais et français*; enfin de tout ce qui peut abrégé le chemin, et économiser le temps de l'étudiant.

L'élève qui copiera les exemples, et qui en apprendra tous les jours quelques-uns par cœur, fera de grands progrès dans la connaissance de la langue anglaise.

On se plaint souvent de la difficulté d'apprendre l'anglais; et pour preuve, on vous cite le grand nombre de personnes qui commencent et le peu qui le savent bien. Le fait est vrai, et la cause, ou plutôt les causes (car il y en a plusieurs) ne sont pas difficiles à expliquer.

Le choix d'un maître est assurément le point le plus important; il doit avoir reçu une éducation classique, ou bien on risque d'apprendre une mauvaise prononciation, et une manière de parler qui choquerait les oreilles des gens bien élevés.

Encore, lorsqu'on a un bon professeur, on se figure que c'est lui qui doit faire tout; mais il ne peut faire que la moitié du chemin; et si l'élève ne fait pas l'autre moitié, ils ne se rencontreront pas. Il arrive aussi quelquefois que la méthode adoptée par le maître ne convient pas à l'intelligence de l'élève; car il ne suffit pas qu'un professeur sache bien la langue qu'il enseigne, il faut avoir l'habitude d'enseigner, et savoir adapter la méthode aux besoins et aux moyens de ses élèves.

Convaincu de l'impossibilité d'apprendre la prononciation d'une langue étrangère par des préceptes, ou par des traités, ou enfin d'aucune autre manière que de *vive voix*, je ne donnerai que peu de règles sur cette partie.

J'aimerais mieux recommander à un élève qui commence l'anglais, de ne pas se figurer que telle ou telle lettre se prononce en anglais comme telle ou telle lettre en français; et que

s'il désire prononcer à l'anglaise, il doit écarter toute idée de rapport entre la prononciation des voyelles des deux langues, pour en recevoir de nouvelles de la bouche d'un Anglais, seul moyen pour l'apprendre.

On doit profiter de toute occasion pour apprendre des mots anglais : il faut lire beaucoup, en commençant par un livre facile, et ne jamais tourner la page avant de connaître chaque mot qui s'y trouve ; et lorsqu'il se présente quelque difficulté, soit de mot, soit de construction, on devrait en faire une note pour en demander à son maître l'explication.

Dans la *seconde partie* de cette Grammaire, on trouvera le développement d'un grand nombre de règles de Syntaxe que les grammairiens qui écrivent pour les étrangers ont négligées jusqu'à présent.

On me reprochera peut-être d'avoir trop suivi la marche des grammairiens anglais, en conservant des termes qui commencent à vieillir chez les grammairiens modernes en France ; je parle des termes *pronoms possessifs, relatifs, démonstratifs, indéfinis*, etc. : c'est ainsi que nous les voyons classés dans Lévizac, dans Marmontel, dans Duvivier, dans Noël et Chapsal, Douville, Boiste et autres. Ce dernier a dit, dans ses Principes de grammaire : *Les grammairiens ont donné à ces pronoms des noms différents, en se perdant dans des distinctions subtiles que des écrivains, d'ailleurs très-habiles, ne pourraient peut-être pas redire.*

Si dans ma grammaire je n'ai pas imité les grammairiens modernes en France, en classant avec les adjectifs beaucoup de ces mots, *et surtout les variables*, c'est parce que j'hésite avant d'embarrasser ma langue par des exceptions à la règle unique, LES ADJECTIFS EN ANGLAIS SONT INVARIABLES. J'aurais d'autres observations à faire, et surtout sur les *possessifs*, où l'on peut facilement reconnaître les *personnels* avec l'inflexion du génitif ; mais ce n'est pas dans un livre élémentaire que l'on doit discuter sur les subtilités grammaticales ; j'offre seulement mes raisons pour ne pas m'être conformé entièrement à la classification moderne des grammairiens français. Je leur dois beaucoup, et je prends sur moi de les remercier au nom

de tous les étrangers, des peines qu'ils se sont données pour nous faciliter l'acquisition de leur belle langue.

Je profite de cette occasion pour offrir mes remerciements à la nation française en général, aux professeurs et aux élèves en particulier, pour l'accueil favorable qu'ils ont accordé aux nombreux ouvrages élémentaires que j'ai eu l'honneur de leur offrir, et pour la politesse et l'amitié vraiment françaises qu'ils m'ont témoignées.

PERCY SADLER.

Paris, février 1843.

#### NOTA.

Page 282, ligne onze, ajoutez à la fin de la règle II : *Supprimez la négation Not s'il y a une négation dans la première phrase.*

On trouvera dans mon COURS DE THÈMES un développement pratique et très-détaillé pour l'application de toutes les règles de cette grammaire.

# GRAMMAIRE

PRATIQUE

DE LA

LANGUE ANGLAISE,

PAR SADLER.

---

## INTRODUCTION.

---

### DE L'ALPHABET

ET DE LA PRONONCIATION DE CHAQUE LETTRE.

L'ALPHABET anglais se compose de vingt-six lettres ,  
dont voici la prononciation isolée :

Lettres.	Prononciation.	Lettres.	Prononciation.
a	<i>ée.</i>	n	<i>enne.</i>
b	<i>bi.</i>	o	<i>ô</i>
c	<i>ci.</i>	p	<i>pi.</i>
d	<i>di.</i>	q	<i>kiou.</i>
e	<i>i.</i>	r	<i>arre.</i>
f	<i>eff.</i>	s	<i>esse.</i>
g	<i>dji.</i>	t	<i>ti.</i>
h	<i>aïtch.</i>	u	<i>iou.</i>
i	<i>ai.</i>	v	<i>vi.</i>
j	<i>djé.</i>	w	<i>deubl'you.</i>
k	<i>ké.</i>	x	<i>eks.</i>
l	<i>elle.</i>	y	<i>ouai.</i>
m	<i>emme.</i>	z	<i>zedde.</i>

## DES VOYELLES.

Les voyelles anglaises sont au nombre de six ; en voici la prononciation primitive , ou isolée :

a	prononcez	é.
e	—	i.
i	—	aï.
o	—	ô.
u	—	iou.
y	—	ouai.

Je ne donnerai que très-peu de règles pour la prononciation des voyelles ; elles ne serviraient qu'à grossir le livre, sans avancer l'élève. La prononciation d'une langue s'apprend par l'oreille et non par les yeux (1). Je me bornerai donc aux règles générales, qui n'ont que peu d'exceptions.

## RÈGLES GÉNÉRALES

QUI N'ONT QUE PEU D'EXCEPTIONS.

## RÈGLE I.

Une voyelle suivie d'une simple consonne et d'un *e* final a le son primitif : voyez ci-dessus.

## EXEMPLES :

A. *Hate*, la haine ; *make*, faire ; *tale*, conte : prononcez *hête*, *mêke*.  
*téle*.

E. *Scene*, scène ; *these*, ceux-ci : pr. *scène*, *zîze*.

I. *Fine*, beau ; *file*, une lime ; *life*, la vie : pr. *faîne*, *faïle*, *laïfe*.

Cette voyelle a le même son devant *nd*, *ld*, *gh*, *gn*.

Ex. : *To find*, trouver ; *child*, enfant ; *high*, haut ; *a sign*, un signe : pr. *faïnde*, *chaïlde*, *haïe*, *saïgn*.

(1) Les étrangers qui essayent d'apprendre la prononciation de notre langue par des règles, en comparant nos voyelles avec les lettres, n'y parviennent jamais. Imiter un habitant de Londres, c'est le seul moyen.



**O.** *Note*, note ; *rote*, routine ; *bone*, os : pr. *nôte*, *rôte*, *bône*.

**U.** *Tune*, air de musique ; *use*, usage ; *music*, musique : pr. *tioune*, *iouce*, *miouzik*.

**U** se prononce comme *e* dans *bury*, enterrer : pr. *bery*.

Il se prononce comme *i* dans *busy*, occupé, et ses dérivés : pr. *bisy*.

**Y** au commencement des mots est considéré comme consonne ; à la fin d'un mot et après une consonne, il a ordinairement le son de l'*i* français. Voyez page 9.

L'*a* conserve le son primitif dans les terminaisons *ation*, *asion* :

Ex. : *approbation*, *continuation*, *occasion* : pr. *approbêcheune*, *continiouêcheune*, *okéjeune*.

Il y a en anglais environ douze cents mots ainsi terminés.

**N. B.** Dans les mots de plus d'une syllabe, les voyelles sur lesquelles tombe l'accent ont aussi le son primitif. Les syllabes accentuées sont marquées dans les dictionnaires.

## RÈGLE II.

Une voyelle est brève quand elle est suivie d'une consonne sans *e* muet ; l'*e* final est muet dans les polysyllabes et dans les monosyllabes de plus de trois lettres.

## EXEMPLES :

**A.** *Fat*, gras ; *hat*, chapeau ; *cat*, chat : pr. *fatte*, *hatte*, *katte*.

**E.** *Men*, des hommes ; *ten*, dix ; *red*, rouge : pr. *ménne*, *ténne*, *rédde*.

**I.** *Fin*, nageoire ; *fit*, convenable ; *bit*, morceau : pr. *fînne*, *fille*, *bitte*.

**O.** *Not*, ne pas ; *pot*, pot ; *to rob*, voler : pr. *notte*, *potte*, *to robb*.

**U.** *Tun*, tonneau ; *but*, mais ; *to run*, courir : pr. *teunne*, *beutte*, *to reunne*.

L'*a* est très-ouvert devant *ll*, *ld*, *lt*, *lse*.

Ex. : *to call*, appeler ; *bald*, chauve ; *salt*, du sel ; *false*, faux : pr. *to kalle*, *balde*, *sâlte*, *fâlse*.

Il a le même son entre *w* et *r*, *w* et *t*.

Ex. : *war*, la guerre ; *water*, de l'eau : pr. *ouâre*, *ouâteur*.

Les terminaisons *ar*, *er*, *ir*, *ur*, *our*, se prononcent comme *eur* dans le mot français *bonheur*.

---

## DIPHTHONGUES.

Les règles de prononciation pour les diphtongues sont sujettes à tant d'exceptions qu'un étranger ne saurait jamais se les rappeler ; il lui serait plus facile d'apprendre par cœur tous les mots où elles se trouvent. Nous nous abstenons donc d'offrir des règles moins certaines qu'embarrassantes.

---

## CONSONNES.

Les consonnes se prononcent, pour la plupart, comme en français, c'est-à-dire par les mêmes touches des organes de la parole ; car bien que les Anglais prononcent *bi*, et les Français *bé*, pour la consonne *b* isolée, il n'est pas moins vrai qu'ils font le même mouvement des organes pour prononcer cette consonne quand elle se trouve en combinaison avec d'autres lettres.

Pour ne pas surcharger la mémoire de l'élève de règles, sujettes, pour la plupart, à beaucoup d'exceptions, je me bornerai à quelques remarques générales.

**B** est muet après *m* dans la même syllabe.

Ex. : *dumb*, muet ; *lamb*, agneau : pr. *deumme*, *lame*.

Il est muet devant *t* dans la même syllabe.

Ex. : *debt*, dette ; *doubt*, doute : pr. *dette*, *daoutte*.

**C** a le son de *k* devant les voyelles *a*, *o*, *u*.

Ex. : *cat*, chat ; *cobbler*, savetier ; *curious*, curieux : pr. *katte*, *kobbleur* *kiourieuce*.

Quand il précède *e, i, ou y*, il prend le son de *l's*.

Ex. : *centre*, centre ; *city*, cité ; *saucy*, impertinent : pr. *cennteur*, *citty*, *sâucy*.

**C** se prononce comme *ch* lorsqu'il est suivi de *ea, ia, ie, io*.

Ex. : *ocean*, océan ; *musician*, musicien ; *ancient*, ancien ; *precious*, précieux : pr. *ochéane*, *miouzicheune*, *ennchénte*, *précheuce* ; il y a peu d'exceptions à cette règle.

**C** se supprime dans *victuals*, vivres, et ses dérivés, comme aussi dans *indict*, dénoncer, accuser devant les tribunaux : pr. *vîll'z*, *inndaïte*.

**D** a le son régulier, excepté dans les terminaisons des temps passés des verbes irréguliers, où il a très-souvent le son de *t*.

Ex. : *stopped*, arrêté ; *mixed*, mêlé : pr. *stopt*, *mîxt*.

Mais le *d* conserve le son naturel quand la terminaison *ed* est précédée de *b, d, l, m, n, r, t, v, w, z*.

**F** se prononce comme *v* dans la préposition *of* ; autrement elle se prononce comme en français.

**G** a deux sons généraux. Devant *a, o, u, l, r*, il a le son dur comme en français ; devant *e, i, y*, il se prononce *dj* : il est muet devant *n*, au commencement des mots, et lorsqu'il se trouve dans la même syllabe.

Ex. : *gnat*, cousin (petite mouche) ; *gnaw*, ronger ; *sign*, enseigne : pr. *natte*, *nâu*, *sâïne*.

**H** est presque toujours aspirée en anglais. Elle n'est muette que dans ces mots : *heir*, *honour*, *honest*, *herb*, *hospital*, *hour*, *humour*, *humble*, et leurs dérivés. Voyez Article indéfini (page 18, note 1).

**J** se prononce toujours comme *dj* dans le mot français *adjutant*.

**K** est muet avant *n* dans la même syllabe.

Ex. : *to know*, connaître ; *knee*, genou : pr. *toû nô*, *nî*.

**L** est muette entre *a* et *k* et *o* et *k* dans la même syllabe.

Ex. : *to talk*, parler ; *to walk*, marcher ; *folk*, gens ; *yolk*, jaune d'œuf : pr. *tou tâke*, *tou ouâke*, *fôke*, *yôke*.

Elle se prononce entre *i* *k*, *e* *k*, *u* *k*.

Ex. : *silk*, de la soie ; *milk*, du lait ; *elk*, élan, sorte de cerf ; *bulk*, volume, grosseur : pr. *silke*, *milke*, *elke*, *beulke* :

**L** est aussi muette entre *a* et *m*, dans la même syllabe, excepté le mot *realm*, royaume.

Ex. : *balm*, baume ; *calm*, calme : pr. *bâme*, *kâme*.

Elle se prononce entre *e* *m*, *i* *m*, *o* *m*.

Ex. : *elm*, ormeau ; *film*, membrane ; *Stockholm*, capitale de la Suède : pr. *elm*, *film*, *Stockholme*.

**L** est toujours muette dans les mots *could*, *would* et *should* : pr. *koude*, *ououde*, *choude*.

**L** ne se prononce pas dans les terminaisons *alf* et *alves*.

Ex. : *calf*, veau ; *half*, moitié ; *calves*, veaux ; *halves*, moitiés : pr. *kafe*, *hase*, *karse*, *harse*.

Elle se prononce dans les terminaisons *elf*, *olf* et *ulf*.

Ex. : *myself*, moi-même ; *wolf*, loup ; *gulf*, gouffre : pr. *miselfe*, *ououlfe*, *gheulfe*.

**M**. Cette consonne ne présente pas de difficulté ; elle prononce comme en français.

**N** est muette après *m* dans la même syllabe.

Ex. : *solemn*, solennel ; *to condemn*, condamner ; *autumn*, l'automne : pr. *solem*, *tou con'dem*, *aôteume*.

Cette lettre a un son nasal lorsqu'elle est suivie de *k*, *g*, *q*, *x*.

Ex. : *to think*, penser ; *song*, chanson ; *banquet*, banquet ; *sphinx*, sphinx : pr. *tou thin'k*, *son'g*, *ban'kouête*, *sphinxe*.

**P** est muet au commencement des mots lorsqu'il est suivi de *s*, *t*.

Ex. : *psalm*, psaume ; *Psyche*, Psyché ; *ptisan*, tisane ; *psha* ! bah ! pr. *same*, *sâiki*, *tizane*, *châ*.

Il est muet entre *m* et *t*.

Ex. : *empty*, vide; *contempt*, mépris : pr. *em'ty*, *con'tem'te*.

Il ne se prononce pas dans le mot *corps*, corps d'armée : pr. *kore*.

**Q** est toujours suivi d'*u* ; et cette combinaison se prononce, pour la plupart, comme le mot français *cou*. Il faut excepter les mots : *conquer*, conquérir ; *coquette*, coquette; *liquor*, liqueur : pr. *con'keur*, *kokette*, *likkeur*; *harlequin*, arlequin, *quadrille*, quadrille : pr. *harlekine*, *kadrille*; et les terminés en *que*.

Ex. : *oblique*, antique, *opaque*, etc., etc. : pr. *oblaïque*, *an'tike*, *opéke*.

**R** se prononce comme en français, et n'offre presque pas de difficulté ; il faut cependant observer que les terminaisons *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*, *our*, *re*, se prononcent comme *eur* bref dans le mot français *bonheur*.

Ex. : *cellar*, cave; *better*, mieux; *actor*, acteur; *sulphur*, soufre; *labour*, travail; *spectre*, spectre; : pr. *celleur*, *betteur*, *acteur*, *seulfteur*, *lébeur*, *specteur*.

**S** se prononce, au commencement des mots, comme en français, excepté dans *sugar*, sucre; *sure*, sûr : pr. *chougheur*, *choure*; et leurs dérivés, où elle se prononce comme *ch*.

Elle a le son du *j* français dans les terminaisons *sion*.

Ex. : *persuasion*, *division*, etc. : pr. *persouezjeune*, *divizjeune*; mais si cette terminaison est précédée immédiatement d'une consonne, comme *passion*, *session*, *expulsion*, etc. ; elle se prononce comme *ch* : pr. *pacheune*, *sécheune*, *expeulcheune*.

Elle se prononce comme *z* entre deux voyelles ; mais il y a beaucoup d'exceptions : elle est muette dans *island*, île : pr. *aïlan'de*, et ses dérivés ; et dans *viscount* : pr. *vaïkaoun'te*.

**S** finale, précédée immédiatement de *b*, *d*, *e*, *g*, *l*, *m*, *n*, *r*, *y*, a le son de *z*.

Ex. : *sobs*, des sanglots; *liquids*, liquides; *faces*, des figures; *legs*, des jambes : pr. *sobze*, *likouidze*, *féceze*, *légze*.

**T** initial se prononce comme en français lorsqu'il n'est pas suivi immédiatement de *h*.

Il a le son de *ch* français dans les terminaisons *tial*, *tient*, *tion*, *tious*, *tiate*.

Ex. : *partial*, partial ; *patient*, patient ; *protection*, protection ; *propitious*, propice ; *to satiate*, rassasier : pr. *parchal*, *péchen'te*, *protekcheune*, *propicheuce*, *tou séchiète*.

Il se prononce comme *tch* dans la terminaison *ture*.

Ex. : *nature*, la nature ; *creature*, créature : pr. *nétchioure*, *kritchoure*.

**T** est muet dans les terminaisons *ten* et *tle* s'il est précédé immédiatement de *f* ou de *s*.

Ex. : *often*, souvent ; *castle*, château fort ; *listen*, écoutez : pr. *of'ne*, *kass'le*, *lis'ne*.

**V**. Cette consonne se prononce comme en français, et n'offre pas de difficulté.

**W**. Cette lettre ne se prononce jamais comme le *v* : nous l'appelons double *u*, et non double *v* ; on l'écrivait autrefois *uu* ; elle se prononce comme *ou*.

Ex. : *wine*, vin : pr. *ouaïne*.

Elle est muette devant *r* dans la même syllabe.

Ex. : *to write*, écrire : pr. *tou raïte*.

Elle est muette dans les mots *sword*, épée ; *answer*, réponse, et leurs dérivés : pr. *sôrde*, *an'seure*.

**X** se prononce généralement comme en français. Notez que l'*x* n'a jamais le son de *s*.

Ex. : *to expire*, expirer : pr. *tou eckspaire* ; *example*, exemple.

Lorsque *x* est suivi d'une syllabe accentuée qui commence par une voyelle, il a le son de *gs*.

Ex. : *to exert*, exercer ; *exile*, exilé.

**X** au commencement des mots se prononce comme *z*.

Ex. : *Xerxes*, *Xenophon* : pr. *Zercksez*, *Zénophone*, noms propres. Comme en français, dans *excuse*, etc., il faut prononcer *eksquiouze*, etc.

Les mots qui commencent par *x* ne sont pas des mots anglais ; ils sont, ou des termes techniques, ou des noms propres qui dérivent du grec.

**Y** est considéré comme consonne au commencement des mots, et se prononce comme *i* dans le mot *hier* ; il est voyelle au milieu des mots, et se prononce (quand il précède une consonne qui termine la syllabe) comme le premier *y* dans le mot français *synonyme*.

**Y** final après une consonne se prononce comme *i* dans le mot français *chariot*.

Ex. : *baby*, nourrisson ; *saucy*, impertinent ; *body*, corps, etc. :  
pr. *bébi*, *sâuci*, *bâdi*.

Les exceptions à cette règle sont les infinitifs des verbes terminés en *fy*, *ply*, *py*, *cry* ; et quelques monosyllabes, comme *sky*, le ciel ; *fly*, mouche ; *dry*, sec ; *to fry*, frire ; *shy*, timide, etc. : pr. *skäi*, *fläi*, *drai*, *to frai*, *chai*.

Remarquez que dans ces exceptions l'*y* a le son de *äi* dans le mot *faïence*.

Ex. : *to satisfy*, satisfaire ; *to apply*, appliquer : pr. *to satissfäi*,  
*to appläi*.

**Z.** Cette lettre, au commencement des mots, se prononce comme en français. Dans le mot *czar*, pr. *zar*, elle a aussi sa prononciation régulière. Quand elle est suivie de *ie* et *ure*, elle a le son de *j* français.

Ex. : *glazier*, vitrier ; *seizure*, saisie ; *azure*, azur : pr. : *glez'*-  
*jeure*, *sizjioure*, *exjjeure*.

---



---

## QUELQUES OBSERVATIONS

### SUR LA PRONONCIATION DES DOUBLES CONSONNES.

**Ch**, dans les mots dérivés du français, se prononce ordinairement comme dans cette langue.

Ex. : *chaise*, chaise, cabriolet; *machine*, machine : pr. *chèze*, *machine*.

Dans les mots dérivés du grec, il a le son de *k*.

Ex. : *monarchy*, monarchie; *architect*, architecte : pr. *monarki*, *arkitecte*.

La syllabe *arch*, au commencement des mots, si elle est suivie d'une voyelle et qu'elle signifie *chef*, se prononce comme *ark*.

Ex. : *archangel*, archange : pr. *arkendgel*.

Mais quand elle précède une consonne, il faut la prononcer comme *artch*.

Ex. : *archbishop*, archevêque : pr. *artchbichoppe*.

*Ch* final précédé d'une *l* ou d'une *n* se prononce comme en français.

Ex. : *to filch*, escroquer; *French*, Français : pr. *tou filche*, *frenneche*.

*Ch*, dans les autres mots, c'est-à-dire dans les mots vraiment anglais, se prononce comme *tch*.

Ex. : *Charles*; *much*, beaucoup; *such*, tel; *church*, église; *chair*, chaise : pr. *tcharlze*, *meutche*, *seutche*, *tcheurtche*, *tchère*.

*Gh* au commencement d'un mot a le son de *g* français avant *a*, *o*, *u*.

*Gh* final n'est pas prononcé, excepté dans les mots *laugh*, rire; *cough*, toux; *tough*, tenace; *rough*, raboteux; *enough*, assez; *trough*, auge; et *draught*, traite : pr. *lasse*, *koffe*, *teuf*, *reuf*, *ineuff*, *troff*, *drâste*, où il se prononce comme *f*.



*Gh* se supprime avant *t* final.

Ex. : *night*, nuit ; *eight*, huit : pr. *naïte*, *éy't*.

*Ph* dans la même syllabe se prononce comme *f*.

Ex. : *philosophy*, philosophie : pr. *filogofy*.

Autrement le *p* devant *h* a le son naturel.

Ex. : *shepherd*, berger ; dans ce mot le *p* appartient à la première syllabe et l'*h* à la dernière ; il se prononce donc *shepherd*.

*Ph* se prononce comme *v* dans *nephew*, neveu, et *Stephen*, Étienne : pr. *nev'iou*, *Stiv'n*. Il est muet avant *t*.

Ex. : *phthisic*, phthisie : pr. *tisike*.

*Th*. La prononciation de cette double consonne n'est pas si difficile qu'on le croit ; il faut seulement avancer le bout de la langue entre les dents en sifflant un peu fortement, comme si l'on voulait prononcer *s* ; vous prononcerez de cette manière le *th* appelé dur.

Pour le *th* doux, la langue doit être dans la même position ; il s'agit seulement de faire un effort de voix au lieu d'un simple sifflement, en cherchant à prononcer le *z* (1).

*Th*, au commencement des mots, a le son dur, c'est-à-dire le sifflement sans effort de voix, excepté dans les mots suivants, qui sont peu nombreux, et par conséquent pas difficiles à apprendre par cœur ; savoir : *than*, *that*, *thee*, *the*, *these*, *thence*, *there*, *they*, *them*, *then*, *their*, *thine*, *this*, *thither*, *those*, *thou*, *though*, *thus*, *thy*, et leurs composés : pr. *zane*, *zatte*, *zii*, *zi*, *zize*, *zen'ce*, *zère*, *zèy*, *zemme*, *zenne*, *zeyre*, *zaine*, *zisse*, *zizeur*, *zôze*, *zaou*, *zô*, *zeusse*, *zaï*.

*Th*, final des noms substantifs, a aussi le son dur.

Ex. : *breath*, haleine ; *path*, sentier : pr. *brèce*, *pace*.

---

1) C'est des Anglo-Saxons, nos ancêtres, que nous dérivons la prononciation du *th*. Ils en avaient également deux sons ; mais, plus conséquents que nous, ils avaient deux signes différents pour les indiquer.

*Th* final a le son doux dans les verbes *to wreath*, entortiller; *to seeth*, bouillir doucement; *to smooth*, aplanir; *to sooth*, calmer; *to mouth* : pr. *tou rîze, tou sîze, tou smouze, tou souze, tou maouze*; ce dernier verbe s'emploie dans deux ou trois sens; il signifie ordinairement happer, employer fortement la bouche : ces verbes s'écrivaient autrefois avec un *e* final pour les distinguer des noms.

Ex. : *to bathe*, baigner; *bath*, bain.

*Th* a aussi le son doux à la fin des mots *booth*, baraque; *with*, avec; *beneath*, dessous : pr. *bouze, ouize, binize*.

*Th*, au milieu des mots entre deux voyelles, est tantôt dur, tantôt doux; il est presque toujours doux quand il précède *er, or*.

Ex. : *father*, père; *mother*, mère : pr. *fâzeur, mozeur*.

*Th* qui précède ou qui suit immédiatement une consonne a généralement le son dur.

Ex. : *orthography, to intral*, embarrasser, assujettir : pr. : *orsografi, tou in'sral*.

Dans la terminaison *thy*, le *th* a le son dur.

Ex. : *healthy*, bien portant; *filthy*, sale : pr. *hêlsy, filsy*.

Il faut excepter de cette règle les mots *worthy*, digne; *wreathy*, entortillé; *slithy*, enclume : pr. *oueurzy, rîzy, stizy*, et leurs composés.

*Th* se prononce comme *t* simple dans les mots suivants :

*Thames*, la Tamise; *Thomas*, Thomas; *thyme*, du thym; *Anthony*, Antoine; et *asthma*, asthme : pr. *Têmze, Thomasse, taïme, An'tony, assma*.

Dans le mot *clothes*, habillement, et ses composés, le *th* se supprime, et le mot se prononce *clouse*; mais dans *cloths*, pluriel de *cloth*, drap, le *th* prend le son doux, pr. *clâzes*.

*N. B.* En figurant la prononciation du *th*, nous avons employé les lettres *z* et *s*; nous ne saurions cependant trop rappeler aux élèves que le *th* n'a rien de sifflant comme *z* et *s*, et qu'il n'y a pas moyen d'en figurer les sons pour les étrangers.

Pour mieux faire sentir l'importance de bien prononcer le *th*, j'offre une liste des mots où le sens est entièrement changé par la substitution de *s* ou de *t* en place de *th*.

Avec TH.		Avec S.		Avec T.	
<i>To think</i> ,	penser.	<i>To sink</i> ,	couler bas.	.....	.....
<i>thought</i> ,	pensée.	<i>sought</i> ,	cherché.	<i>taught</i> ,	enseigné.
<i>To thank</i> ,	remercier.	<i>sank</i> ,	coulé bas.	.....	.....
<i>To thaw</i> ,	dégeler.	<i>To saw</i> ,	scier.	.....	.....
<i>thaw</i> ,	dégel.	<i>saw</i> ,	scie.	<i>taw</i> ,	sorte de bill.
<i>theme</i> ,	thèse.	<i>To seem</i> ,	sembler.	<i>To teem</i> ,	fourmiller.
<i>thin</i> ,	mince.	<i>sin</i> ,	péché.	<i>tin</i> ,	étain.
<i>thick</i> ,	épais.	<i>sick</i> ,	malade.	<i>tick</i> ,	bruit que font les montres.
<i>thing</i> ,	chose.	<i>To sing</i> ,	chanter.	.....	.....
<i>thou</i> ,	tu.	<i>sow</i> ,	truie.	.....	.....
<i>To thrust</i> ,	pousser.	.....	.....	<i>To trust</i> ,	confier.
<i>To thunder</i> ,	tonner.	<i>To sunder</i> ,	séparer.	.....	.....
<i>three</i> ,	trois.	.....	.....	<i>tree</i> ,	arbre.
<i>thigh</i> ,	cuisse.	<i>sigh</i> ,	soupir.	<i>tie</i> ,	lien.
<i>these</i> ,	ceux-ci.	<i>To seize</i> ,	saisir.	<i>To tease</i> ,	taquiner.
<i>path</i> ,	sentier.	<i>To pass</i> ,	passer.	.....	.....
<i>faith</i> ,	foi.	<i>face</i> ,	face.	<i>fate</i> ,	sort.
<i>forth</i> ,	en avant.	<i>force</i> ,	force.	<i>fort</i> ,	fort.
<i>worth</i> ,	mérite.	<i>worse</i> ,	pire.	<i>wort</i> ,	moût de bière.
<i>mouth</i> ,	bouche.	<i>mouse</i> ,	souris	.....	.....
<i>south</i> ,	sud.	<i>To souse</i> ,	plonger.	.....	.....
<i>youth</i> ,	jeunesse.	<i>use</i> ,	usage.	.....	.....
<i>growth</i> ,	croissance.	<i>gross</i> ,	grossier.	.....	.....
<i>To writhe</i> ,	se tordre.	<i>To rise</i> ,	se lever.	<i>To write</i> ,	écrire. 
<i>truth</i> ,	vérité.	<i>truce</i> ,	trêve.	.....	.....
<i>youthful</i> ,	jeune.	<i>useful</i> ,	utile.	.....	.....
<i>thong</i> ,	lanière.	<i>song</i> ,	chanson.	.....	.....
<i>lath</i> ,	latte.	<i>lass</i> ,	jouvencelle.	.....	.....

J'ai dit au commencement que je ne donnerais que peu de règles pour la prononciation : si je me suis laissé entraîner plus loin que je ne m'étais d'abord proposé, c'est afin d'offrir (à ceux qui ne peuvent se procurer les secours d'un bon maître) quelque idée de cette difficulté, la plus grande sans doute, parce que, sans bien connaître la prononciation, il est presque impossible de comprendre les Anglais lorsqu'ils parlent.

J'ai déjà dit , et je le répète , que la prononciation ne s'apprend que par un maître , ou par un séjour plus ou moins long parmi les naturels du pays.

Je dis plus ou moins long , parce que cela dépend de la disposition de l'oreille à juger des sons , et de la facilité des organes pour les reproduire.

On apprend dans six mois avec un bon maître , plus que dans six ans d'étude sans ses secours.

---

# GRAMMAIRE.

---

## DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS

DONT LA LANGUE ANGLAISE SE FORME (1).

On reconnaît ordinairement neuf sortes de mots ou parties du discours.

1° Les mots *a, an, un, une ; the, le, la, les*, qu'on emploie devant les *nouns*, et que nous appelons *articles*.

2° Les mots qu'on emploie pour nommer les choses s'appellent en anglais *nouns*.

3° Les mots qui désignent les qualités des choses se nomme *adjectives*.

4° Les mots qui indiquent action, mouvement, état, s'appellent *verbs*.

5° Ceux qui marquent la manière d'agir ou d'être, qui modifient le verbe, l'adjectif, et même l'adverbe, s'appellent *adverbs*.

6° Ceux qui désignent la position ou les rapports des personnes ou des choses s'appellent *prepositions*.

7° Les mots qui sont employés pour remplacer pour rappeler les *nouns* s'appellent *pronouns*.

8° Les mots qu'on emploie pour former un rapport, une liaison entre les phrases ou propositions, s'appellent *conjunctions*.

9° Les mots d'exclamations, effets d'une surprise ou d'une soudaine impulsion, s'appellent *interjections*.

---

(1) Puisque nous traitons de la langue anglaise, nous avons adopté la nomenclature des grammairiens anglais ; elle ne s'accorde pas toujours très-exactement avec celle des grammairiens modernes en France.

## DE L'ARTICLE.

Les articles servent à déterminer la signification des noms qu'ils précèdent, pour les distinguer de tout autre nom de la même espèce, ou pour désigner un objet quelconque de l'espèce indiquée par le nom.

Les articles sont appelés *définis* ou *indéfinis*, c'est-à-dire déterminatifs ou non.

L'*article défini* détermine d'une manière positive la personne ou la chose dont on parle (1). En anglais, cet article est *the*, qui répond à *le*, *la* et *les*. Comme les autres adjectifs anglais, il ne change ni de genre, ni de nombre.

Ex. : *I have read the book that you lent me*, j'ai lu le livre que vous m'avez prêté.

*You have seen the duchess of Orleans*, vous avez vu la duchesse d'Orléans.

*The French are brave*, les Français sont braves.

Les Anglais n'emploient pas l'article défini ou déterminatif avec un nom pris dans une acception indéfinie ou générale.

Ex. : *Industry is laudable*, industrie est louable.

Nous parlons de l'industrie dans un sens indéfini, il ne faut donc pas d'article défini.

Prenons le même nom dans un sens particulier.

Ex. : *The industry of that scholar has gained him a prize*, l'industrie de cet élève lui a valu un prix.

Le nom *industry*, étant défini par les mots de cet

(1) « Je vois, pour la première fois, un homme avec une longue barbe. » Je dis : *There is a man with a long beard*, voilà un homme avec une longue barbe.

» Ici je me sers de l'article indéfini, car je ne connais pas cet homme ; » mais si je vois une seconde fois le même homme, je dirai : *There is the man with the long beard*, voilà l'homme avec la longue barbe, » c'est-à-dire, l'homme que j'ai déjà vu. L'objet est donc défini, voilà » pourquoi je dis *the*. »

*élève*, est naturellement accompagné de l'article défini *the*.

L'article *the* se met aussi devant les noms de peuples, de sectes, de fraternités, de sociétés, de rivières et de chaînes de montagnes. On le met aussi avec les noms de titres, tels que *emperor*, *king*, *sultan*, *prince*, *duke*, *earl*, et leurs féminins.

On met l'article *the* devant le nom d'un seul être quand il est employé pour indiquer l'espèce, la race.

Ex. : *The tiger is ferocious*, le tigre est féroce.

*The oak is a very useful tree*, le chêne est un arbre très-utile.

*N. B.* *Man*, l'homme, et *woman*, la femme, forment exception à cette règle.

Ex. : *Man is endowed with reason*, l'homme est doué de raison.

*Woman is the best friend of man*, la femme est le meilleur ami de l'homme.

Il faut employer l'article défini devant les noms de chaînes de montagnes, comme les Alpes, etc. ; mais il ne faut pas l'employer avec les noms de montagnes isolées, comme le Mont Blanc, etc., ni avec les noms de pays, excepté :

*The Archipelago*, l'Archipel ; *the Indies*, les Indes ; *the Antiles*, les Antilles ; *the Levant*, le Levant ; *the Morea*, la Morée ; *the Peninsula*, la Péninsule ( l'Espagne et le Portugal) ; et les noms des groupes d'îles, tels que *the Canaries*, les Canaries ; *the Orkneys*, les Orcades, etc.

On ne met pas l'article défini devant les noms de sciences et de langues.

Ex. : *I learn French and music*, j'apprends le français et la musique.

#### DE L'ARTICLE DIT INDÉFINI.

L'article indéfini, qui est *an* (1), sert à indiquer un objet de l'espèce sans le particulariser. Cet article répond

---

(1) *An* est le mot original et non *a*, comme disent quelques grammairistes.

à l'adjectif *un* ou *une* en français, et ne change pas pour s'accorder en genre ; il éprouve cependant une variation dans les circonstances suivantes :

L'article *an* se change en *a* si le mot qui suit commence par une consonne ou par une *h* aspirée (1).

Ex. : *a man*, un homme ; *a hat*, un chapeau.

OBSERVATION IMPORTANTE. L'article *an* se change en *a* lorsque le mot qui suit commence par un *u* long, c'est-à-dire *u* séparé d'une autre voyelle par une seule consonne, comme dans le mot *union*, où l'*u* se prononce *iou* (2). On se sert aussi de *a* devant un mot qui commence par un *y*, et devant le mot *one*.

Ex. : *a year*, un an ; *a one*, un tel ; *a union*, une union.

Avant les mots qui commencent par *h* aspirée, et qui ont l'accent sur la seconde syllabe, le *an* ne change pas. Nous disons *a history*, mais *an historical narration*, parce que la deuxième syllabe dans celui-ci se prononce plus fortement que les autres : c'est cela que l'on appelle en anglais accent ou emphase.

Nous avons dit que l'article indéfini *an* ou *a* répond à *un* ou *une* ; mais il y a en anglais une manière très-distincte de faire entendre que nous parlons d'*un seul* individu par rapport au nombre plutôt que par rapport à l'espèce.

Ex. : *A man cannot do it. One man cannot do it.*

Ces deux phrases seraient traduites (par ceux qui ne connaissent pas le génie de la langue anglaise) ainsi : *un homme ne peut pas le faire. C'est bien le sens de la pre-*

Les Anglo-Saxons écrivaient *an* aussi bien devant une consonne que devant une voyelle.

(1) Les mots où l'*h* initiale est muette sont : *heir*, héritier ; *honour*, honneur ; *honest*, honnête, loyal ; *herb*, herbe ; *hospital*, hôpital ; *hour*, heure ; *humour*, caractère ; *humble*, humble, et leurs dérivés.

(2) Ne le confondez pas, pour la prononciation, avec *u* dans les mots qui commencent par la particule *un* privatif. Ex. : *unable*, incapable.



mière ; nous entendons par cela que l'être appelé homme ne peut le faire ; mais la seconde phrase signifie qu'un seul homme ne suffirait pas pour le faire, il en faudrait deux, trois ou plus. Il faut donc se servir de *a* ou *an* lorsqu'il n'est pas question du nombre, et de *one* si l'on a l'intention de remarquer qu'il ne s'agit que d'un seul des individus dont on parle.

L'article français *le, la*, devant les noms de poids, de mesure, et de quantités définies, se rend en anglais par *a* ou *an*.

Ex. : *Sugar is twenty sous a pound*, le sucre est à vingt sous *la* livre. *This lace costs ten francs an ell*, cette dentelle coûte dix francs *l'aune*. *Six sous a dozen*, six sous *la* douzaine, etc.

Les Anglais mettent l'article indéfini devant les noms de titres, de professions, et de qualités personnelles.

Ex. : *He is a duke*, il est (*un*) duc ; *she is an actress*, elle est (*une*) actrice ; *he is a Turk*, il est Turc.

Les exemples qui suivent démontreront la manière d'employer *an, a* et *one*.

---

#### ARTICLE INDÉFINI.

<i>A gentleman has enquired for you.</i>	Un monsieur vous a demandé.
<i>There were two ladies and one gentleman.</i>	Il y avait deux dames et <i>un</i> monsieur.
<i>A house has been burnt in Grosvenor square.</i>	Une maison a été brûlée sur la place Grosvenor.
<i>One of the houses was destroyed and two damaged (1).</i>	<i>Une</i> des maisons a été brûlée, et deux endommagées.
<i>A man could not do it, they were obliged to employ a horse.</i>	Un homme ne pouvait pas le faire, on a été obligé de prendre un cheval.
<i>One man could not do it, they were obliged to employ two.</i>	<i>Un seul</i> homme ne pouvait pas le faire, il a fallu en employer deux.
<i>They tried with one horse, but it was not enough.</i>	On a essayé avec <i>un seul</i> cheval, mais cela ne fut pas assez (ne suffit pas).

---

(1) On se sert de *one* devant *de* et *des*, et quand le nom est sous-entendu.